

ARDECHE

Conseil municipal de MALARCE SUR LA THINES

Nombre de membres**Séance du vendredi 11 janvier 2019****en exercice:** 11

L'an deux mille dix-neuf et le onze janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 07 janvier 2019, s'est réuni sous la présidence de Ronna CHALVET.

Présents : 11**Votants:** 11**Sont présents:** Ronna CHALVET, Jean-Marc DUREY, Delphine FEUILLADE BRIERE, Daniel GINIER, Denis GRANERO, Jean Francois LALFERT, Régis LE FLOHIC, Emmanuel VERILHAC, Jean BYKENS, Lydia TABARY, Emilie MALEYSSON**Représentés:****Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Daniel GINIER et Delphine Feuillade pour les élections**Installation des conseillers municipaux**

La séance a été ouverte par M Régis LE FLOHIC maire par intérim, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme Delphine FEUILLADE a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Election du maire

La plus âgée des membres du Conseil municipal (article L.21211-8 du CGCT) Ronna CHALVET a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré onze conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Constitution du bureau

Le conseil Municipal a désigné deux assesseurs, M Denis GRANERO et M Jean-François LALFERT.

Déroulement du premier tour de scrutin

La présidente de l'assemblée a demandé aux conseillers présents de déclarer leur candidature à la fonction de maire.

M Régis LE FLOHIC s'est porté candidat.

Chaque conseiller a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel : 11

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11

Nombre de votes blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Proclamation de l'élection du maire :**M Régis LE FLOHIC a été proclamé maire et a été immédiatement installé.****Election des adjoints**

Sous la présidence de M Régis LE FLOHIC élu maire, le conseil municipal a invité à procéder à l'élection des adjoints.

Election du premier adjoint

Le président de l'assemblée a demandé aux conseillers présents de déclarer leur candidature à la fonction de premier adjoint.

M Denis GRANERO s'est porté candidat.

Chaque conseiller a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel : 11
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11
Nombre de votes blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Proclamation de l'élection du premier adjoint :

M Denis GRANERO a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

Election du deuxième adjoint

Le président de l'assemblée a demandé aux conseillers présents de déclarer leur candidature à la fonction de deuxième adjoint.

M Daniel GINIER s'est porté candidat.

Chaque conseiller a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel : 11
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11
Nombre de votes blancs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

Proclamation de l'élection du deuxième adjoint :

MDaniel GINIER a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

Election du troisième adjoint

Le président de l'assemblée a demandé aux conseillers présents de déclarer leur candidature à la fonction de troisième adjoint.

M Jean-Marc DUREY s'est porté candidat.

Chaque conseiller a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel : 11
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11
Nombre de votes blancs : 2
Nombre de suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 6

Proclamation de l'élection du troisième adjoint :

M Jean-Marc DUREY a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

Décisions diverses :

Le prochain conseil municipal aura lieu le 31 janvier 2019. Le conseil procédera à la désignation des membres des commissions municipales, des délégués aux assemblées intercommunales, et aux délégations aux adjoints.

Il n'y aura pas de voeux du maire cette année suite au décès de M Alain NICAULT.

Une inauguration des travaux à la mairie de malarce aura lieu au printemps.

Fait à Malarce le 14 janvier 2019

Régis LE FLOHIC

Maire